

Méthodologie pour une optimisation du recensement des SAR

CONTEXTE WALLON

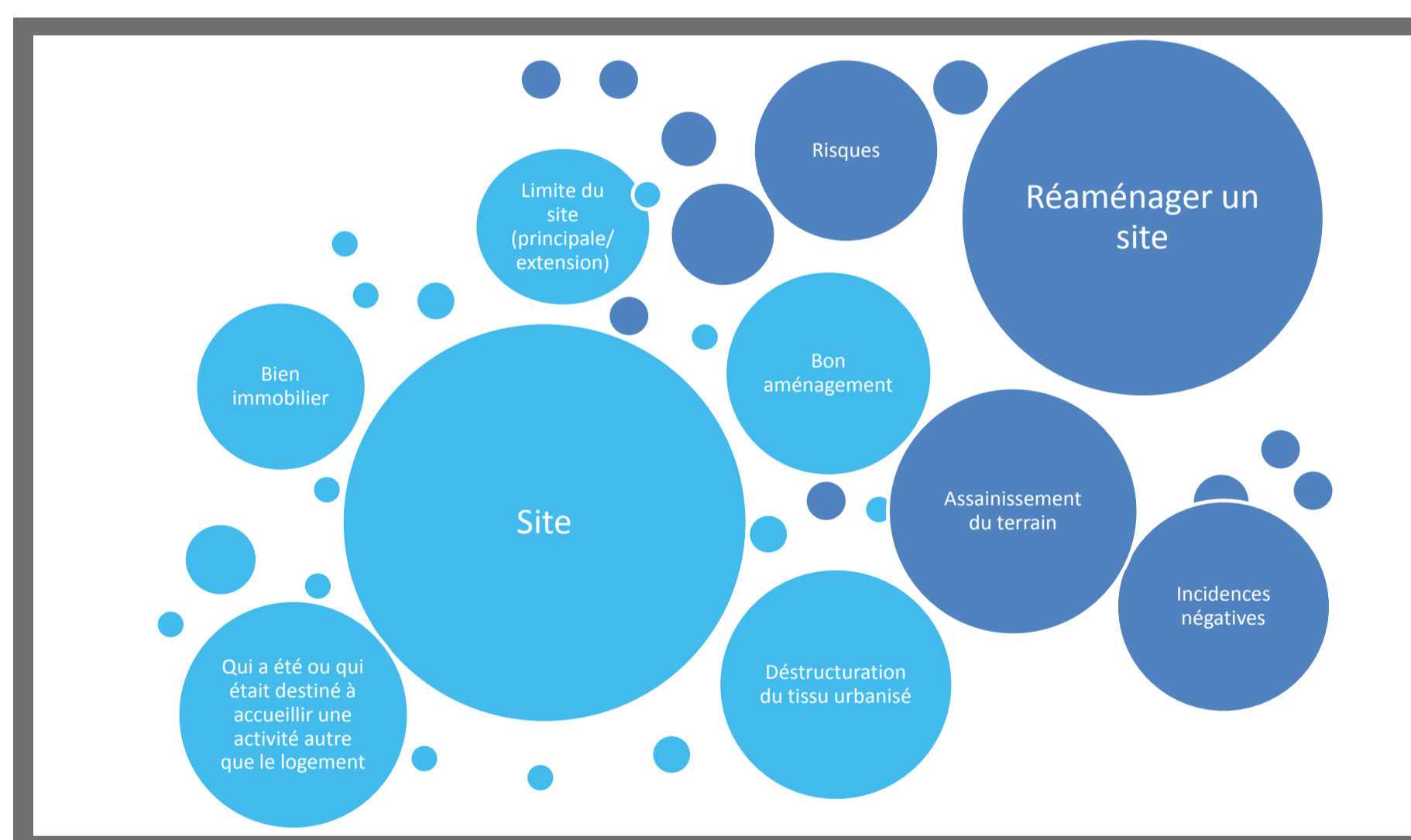
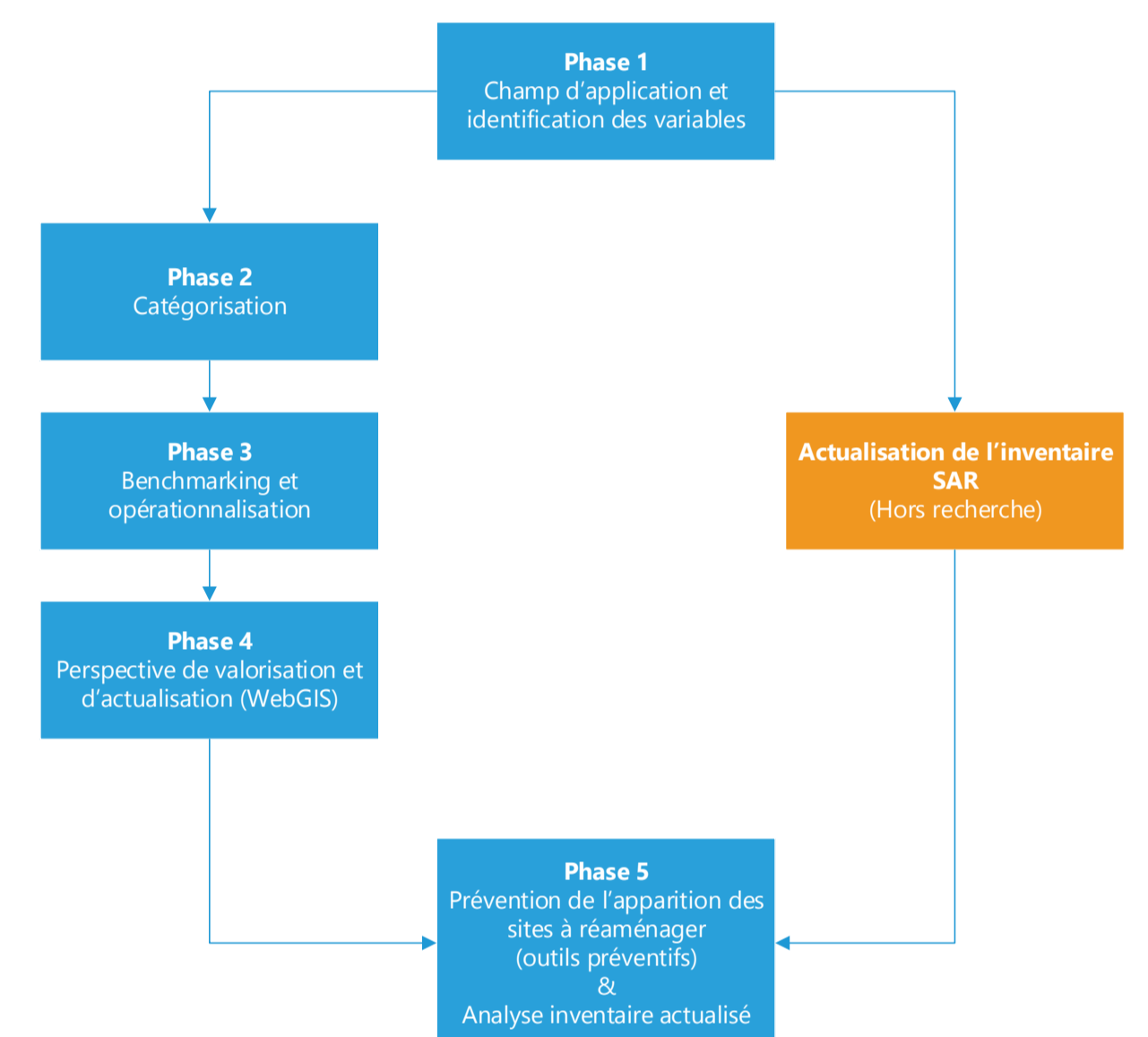
- Mutation des territoires économiques (désindustrialisation '70 et '80 et crises économiques de 2008);
- Elargissement du champ d'application de la législation par la création du concept de SAR;
- De l'enjeu lié à la protection environnementale à l'enjeu de la recomposition territoriale;
- Inventaire SAR : 4.205 sites (dont certains réaménagés).



ENJEUX & OBJECTIFS

- Enjeux de la priorisation du réaménagement des SAR à travers un objectif de consolidation et de diffusion des connaissances sur les SAR à l'aide d'une optimisation de l'inventaire;
- Enjeux de l'adéquation des outils et politiques face aux SAR à travers un objectif de compréhension des processus décisionnels inhérents à leurs réaménagements (modèle économique, etc.) ;
- Enjeux de la gestion préventive et curative des SAR à travers un objectif d'identification d'outils opérationnels permettant de limiter l'apparition des sites à réaménager.

MÉTHODOLOGIE



Article 167 du CWATUPE :

Site qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé

PROCESSUS DÉCISIONNELS LIÉS AUX SAR

- Modèle ABC;
- Deux moteurs aux renouvellements de friches :
 - Disponibilité foncière faible;
 - Compétitivité économique soutenue.
- Limiter les incertitudes liées à l'investissement des SAR par une diffusion adéquate d'informations (optimisation de l'inventaire)

